

LE MONDE JURIDIQUE

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC

Volume 20, numéro 4

4^s

Me Mark Girgis, vice-président, affaires juridiques et secrétaire corporatif de MEGA Brands.

Un avocat au royaume des jouets



Me Mark Girgis, ses deux filles et un jeune voisin.



McGill

FONDS DE RECHERCHE McGill DES CANCERS TÊTE ET COU
Département d'Oto-rhino-laryngologie et de chirurgie cervico-faciale

SOYEZ DES NÔTRES POUR LE MEGA ÉVÉNEMENT FAMILIAL DE L'ÉTÉ!
DÉCOUVREZ LES ÉTAPES DE FABRICATION DE NOS JOUETS À LA PLUS GRANDE USINE DE JOUETS EN AMÉRIQUE DU NORD



18^{ième} SOIRÉE ANNUELLE DE LEVÉE DE FONDS



INVITÉ D'HONNEUR

VICTOR J. BERTRAND SR.
Président du conseil et fondateur, MEGA Brands

DU PLAISIR POUR TOUTE LA FAMILLE!

Photo sur le tapis rouge | Visite de l'usine | "Party" supervisé pour les enfants avec jeux et jouets exclusifs | Cocktail dînatoire pour les adultes | Ventes aux enchères avec Rock Fournier

JEUDI 14 JUIN 2012 À 17H00

COÛT DU BILLET PAR ADULTE **225\$**
25\$ par enfant accompagnant agé de 5 ans et plus

SIÈGE SOCIAL DE MEGA BRANDS
4505 HICKMORE
Montreal, QC, H4T 1K4
Stationnement gratuit

INFO BILLETS
CONTACTEZ ILEM AU
514-340-8222 ext. 3179
idouagui@jgh.mcgill.ca

Les fonds sont recueillis pour le Fonds de Recherche McGill des Cancers Tête et Cou et l'Hôpital Montréal pour enfants.

Me Mark Girgis, vice-président,
affaires juridiques et secrétaire corporatif de MEGA Brands.

Un avocat au royaume des jouets

Par André Gagnon

Imaginez votre journée typique. Vous travaillez pour une entreprise globale, c'est-à-dire une société qui vend dans plus de 100 pays sur la planète, dont les opérations de production et de développement partent du Canada pour s'étendre aux États-Unis, au Mexique, Belgique, Suisse, Chine, Vietnam, Indonésie, Australie, Allemagne, Italie, France, Royaume-Uni, Espagne et que vous êtes toujours en quête de fournisseurs afin de combler vos besoins de production.



Me Mark Girgis

S'ajoute à cela un réseau de distribution à l'échelle planétaire. En fait, pensez à une entreprise à qui on propose une idée pour un jouet et qui, en l'espace de quelques mois, fera cheminer ladite idée de sa conception à sa fabrication et à sa mise en marché dans les rayons des principaux détaillants de jouets du monde.

Cette perspective vous permet de comprendre le quotidien de Me Mark P. Girgis. Le vice-président des affaires juridiques et secrétaire corporatif de MEGA Brands doit en effet assurer à la multinationale québécoise les services juridiques à l'ère de la globalisation. Concrètement, cela veut dire faire en sorte que 24 heures sur 24, les avocats du siège social de Montréal soient en mesure de répondre aux demandes provenant des quatre coins de la planète.

Qui donc est Mark Girgis? On serait tenté de dire qu'il s'agit d'un petit gars de chez nous. Par contre, quand on pense à sa taille imposante et à sa stature, on se met à chercher une autre épithète pour le décrire. Né à Montréal de parents Égyptiens qui délaissent le milieu de l'éducation de leur pays d'origine pour venir s'installer au Québec, il grandit donc dans un milieu où les études sont constamment valorisées. Son physique l'amène constamment à se faire remarquer de la part des entraîneurs des équipes sportives des écoles qu'il fréquente.

Ainsi, au basketball, il représentera le Québec aux Jeux du Canada. Il fera partie des célèbres Redmen de l'Université McGill dans la ligue interuniversitaire canadienne. Bien qu'adepte d'autres sports, il se

L'administrateur à l'ère de la globalisation



Me Nicola Di Iorio

Nicola Di Iorio agit comme membre du Conseil d'Administration de Mega Brands depuis 2008. À titre d'administrateur indépendant, il préside l'important Comité de la rémunération en plus de siéger au Comité de gouvernance.

Le PDG de l'entreprise, M. Marc Bertrand, explique que le conseil recherchait un juriste chevronné, rompu au monde des affaires, possédant l'aisance nécessaire pour évoluer dans les milieux financiers. À cela, il faut ajouter la créativité, la connaissance de l'industrie, la passion et – pourquoi pas – un reliquat de cœur d'enfant. Ces atouts s'avèrent d'un précieux secours à celui qui supervise la direction d'une entreprise qui vend ses produits dans plus de 100 pays et opère des centres d'activités dans une dizaine de juridictions différentes.

Me Di Iorio résume sa pensée en ces termes : « Mega Brands personnifie le nouveau Québec inc. Une entreprise qui s'est développée localement et qui évolue maintenant à l'échelle de la planète. La créativité, le design et les exportations caractérisent son champ d'action ».

Me Di Iorio qui pratique en droit du travail et de l'emploi au sein du cabinet Heenan Blaikie est d'avis que l'expérience acquise au cours des années dans un domaine en constante mouvance lui a permis d'avoir la capacité de s'adapter rapidement à un domaine en constante évolution et de relever tous les défis qui se posent en terme de gouvernance à une époque où les conseils d'administration voient leurs activités de plus en plus scrutées par les investisseurs soucieux de rendement et de protéger leur mise.

tournera vite vers ses aptitudes intellectuelles quand viendra le temps de choisir une carrière. Tout au cours de son cheminement académique, on notera ses aptitudes entrepreneuriales, son sens des affaires, sa grande discipline ainsi que son sens de l'initiative et sa créativité.

Ses atouts lui seront particulièrement utiles quand il se joindra à MEGA Brands.

En effet, le fabricant de jouets de construction est non seulement une fierté québécoise, un fleuron industriel, mais en plus, le leader mondial de jouets de construction pour les enfants d'âge préscolaire. Cette entreprise montréalaise devance le géant Lego dans ce créneau. Lego, d'ailleurs, s'accommode mal d'être ainsi talonnée par une entreprise bien de chez nous. Ainsi, depuis la création des célèbres Mega Bloks, Lego a cherché par toutes sortes de subterfuges de faire obstacle au développement de l'entreprise concurrente.

Tous les efforts de Lego ont été vains. Malgré toutes les ruses, les astuces et autres stratégies juridiques développées par l'entreprise danoise, MEGA Brands a réussi à se hisser au premier rang mondial dans le secteur de prédilection que sont les jouets de construction d'âge préscolaire. MEGA Brands talonne d'ailleurs Lego dans les catégories d'âge scolaire.

MEGA Brands fabrique les célèbres Mega Bloks depuis plus de 25 ans. C'est en effet en 1986 que Victor et Rita Bertrand, qui se sont rencontrés alors qu'ils fréquentaient l'école secondaire dans la région de Repentigny, ont entrepris de donner un souffle nouveau à l'entreprise de distribution de jouets qu'ils opéraient depuis 1967. Le lancement du Mega Bloks fut un succès fulgurant à l'échelle de la planète.

Aujourd'hui MEGA Brands est une entreprise qui donne de l'emploi à au-delà de 1 000 personnes dans ses seules installations de Montréal. Ses fournisseurs emploient quelque 25 000 personnes, surtout en Chine. Il est d'ailleurs intéressant de noter que MEGA Brands est présente en Chine depuis près de 25 ans. Les pièces servant à composer ses jouets sont fabriquées dans divers centres dont principalement celui de Shenzhen.

MEGA Brands est l'une des rares entreprises à fabri-

quer des biens de consommation qui sont exportés en Chine. Si vous avez l'occasion de vous rendre dans ce pays, vous pourrez voir les jouets Mega Bloks sur les étagères des magasins de jouets avec la mention « Made in Canada » ! En effet, 40% de la production de MEGA Brands est faite au Canada. Alors que plusieurs compagnies mettaient fin définitivement à leurs opérations de fabrication au pays, MEGA Brands se démarquait en innovant et en développant des méthodes de fabrication qui permettent non seulement de continuer à produire, mais d'envisager l'expansion de ses opérations.

Ce succès tient aux trois axes de développement de l'entreprise : créativité, design et exportation, souligne Me Girgis.

Et c'est là que Mark Girgis entre en jeu sans faire un mauvais jeu de mots !

Au cours d'une même journée, Me Girgis s'occupera de sujets aussi variés que la protection de la propriété intellectuelle, l'obtention de brevets, l'enregistrement de marques de commerce, l'approbation d'emballage de jouets, la conformité aux règles de sécurité propres aux différents pays où les jouets sont vendus, la conformité des sites Internet aux diverses réglementations sur la vie privée, la publicité et le marketing, les transactions commerciales, les négociations de licences et autres droits d'utilisation, la conformité de la publicité télévisuelle et imprimée...et nous n'en sommes qu'à l'avant-midi.



Me Mark Girgis, ses deux jolies filles et un petit voisin ami devant des jouets Mega Blocks.

L'après-midi est aussi fébrile quand on pense que MEGA Brands est une société cotée à la Bourse de Toronto dont le siège social est à Montréal. Me Girgis doit s'assurer que tous les documents publiés tels les communiqués de presse, les rapports de gestion et autres sont conformes aux règlements, que les politiques de gouvernance sont à point et que la société respecte les règlements en matière d'information. L'avocat facilite également la bonne conduite des relations entre la direction et les membres du conseil d'administration. Ces seuls aspects pourraient aisément occuper Mark à temps plein. Mais il y a davantage dans sa vie.

En effet, Mark est marié à une jolie italienne et père de deux véritables beautés qui ont peine à croire que leur père travaille quand elles le voient partir chaque matin pour « l'atelier du Père Noël ! »



Enquêtes, litiges, arbitrages
Évaluation d'entreprise
Support aux transactions
Redressement d'entreprise
Analyses économiques et financières

ACCURACY QUÉBEC
Tél. : 418-780-1956

ACCURACY MONTRÉAL
Tél. : 514-333-0633

www.accuracy.com

Notre métier : quantifier pour décider

Nos leaders en juricomptabilité :
expertise et rigueur pour donner un sens aux chiffres



Guylaine Leclerc
FCA, CA*EJC, CFE



Alain David
CA, CFE



François Filion
CA, CA*EJC, EEE



Manon Roy
CA, CA*EJC

Paris | Madrid | Amsterdam | Milan | Francfort | Bruxelles | Londres | Munich | Québec | Montréal | Rome | New Delhi

445, rue Saint-Vincent
Montréal (Québec)
H2Y 3A6
Tél. 514.842.3901
1.800.831.3901
Télec. 514.842.7148
www.delavoy.ca

Confection
DE LAVOY
depuis 1980



Service personnalisé

Toges et accessoires
vestimentaires
pour profession juridique
et magistrature

Location et vente
tuxedos et accessoires,
toges, mortiers et épitoges
pour collation des grades

Nettoyage et réparation
de vêtements
de tout genre

MEGA Brands and Mattel announce worldwide licensing partnership

MEGA Brands Inc. announced today a multi-year global licensing partnership with Mattel, Inc., - the world's largest toy company- to develop construction toys based on the world's most iconic kids brands, Barbie® and Hot Wheels®. The new lines will be available at retail starting in spring 2013.

This strategic alliance leverages the MEGA Bloks brand and its expertise by bringing Mattel's most powerful properties to life in the fast-growing construction toy category.

The Mega Bloks Barbie™ collection will provide girls with a completely new Barbie play experience. With a focus on creative play and customization, the possibilities are endless. The line will feature Barbie and her friends in a buildable world of fashion and dream locations.

The Mega Bloks Hot Wheels™ collection will center on performance, stunts and the coolest cars. Boys can customize through construction, as vehicle play and construction toys merge to create and build a world of speed and excitement.

"Mattel is home to the most impressive brands in the toy industry and their global reach is unparalleled," said Vic Bertrand, Chief Innovation Officer of MEGA Brands. "We are thrilled to join forces with them to create the first Mega Bloks building sets based on Barbie and Hot Wheels."

"Our exciting partnership with category leader, MEGA Brands, will offer both boys and girls a new way to play with their favorite brands," says Rosa Zeegers, Senior Vice President Global Consumer Products Licensing for Mattel. "We look forward to continuing to build upon the transformative play experience girls have come to expect when they play with Barbie as well as giving boys the steering wheel to customize their own Hot Wheels brand products."

Davies Ward Phillips & Vineberg s'engage envers les communautés



Dévoilement du Fonds Davies Ward Phillips & Vineberg pour l'engagement communautaire. De gauche à droite : Aisha Topsakal, assistante du doyen, Margaret van Nooten, Projet Genèse, Robert S. Vineberg, associé, Davies Ward Phillips & Vineberg, Hillel Rosen, associé, Davies Ward Phillips & Vineberg, Tanya De Mello, diplômée de la Faculté de droit de l'Université McGill et Daniel Jutras, doyen de la Faculté de droit de l'Université McGill.

Davies Ward Phillips & Vineberg et ses avocats ont fait don d'un montant de 450 000 \$ à la faculté de droit de l'Université McGill en mettant sur pied un fonds de dotation qui offrira des bourses annuelles à des étudiants en droit de l'Université McGill, leur permettant de faire du travail pro bono auprès d'une panoplie d'organismes communautaires. Le fonds Davies a pour objectif d'encourager les étudiants de droit à s'engager auprès d'organismes communautaires de la région de Montréal afin d'offrir au public des conseils juridiques de grande qualité et de donner à des personnes l'accès aux moyens de mieux comprendre les enjeux auxquels ils font face. Le fonds se veut un moyen efficace de faciliter l'accès à la justice au Québec.

Le Fonds Davies Ward Phillips & Vineberg pour l'engagement communautaire fournira une allocation de subsistance aux étudiants sélectionnés, leur permettant de poursuivre un stage clinique auprès d'organismes agréés par la Faculté de droit, dont: Projet Genèse, Action Réfugiés Montréal, Éducaloi, la Clinique juridique du Mile-End, l'Agence mondiale antidopage, le Centre pour le droit et le vieillissement, Chez Doris, la Clinique des solutions justes, le Service d'information juridique de l'Association étudiante de l'Université Concordia, le Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail, Le Bon Dieu dans la rue, PINAY - Association des femmes philippines du Québec, les Services familiaux Bouclier d'Athéna et le Centre communautaire Tyndale St-Georges.

Volume 20, numéro 4

LE MONDE JURIDIQUE

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec)
 H1L 4Y5
 (514) 353-3549

Courriel : agmonde@videotron.ca
 Internet : www.avocat.qc.ca/lemondejuridique/
 Facebook : Magazine Le Monde Juridique

Rédacteur en chef

André Gagnon, B. A., LL. L.

Adjointe à la rédaction

Jeanne d'Arc Tissot

Saisie de textes

Louis-Benjamin Gagnon

Publicité

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec) H1L 4Y5
 Tél.: (514) 353-3549

Tirage et distribution

Zacharie Gagnon

Abonnement:

Mme Jeanne D'Arc Tissot
 Téléphone: (514) 353-3549

Infographie

Image-innée

Photographie

Alain Michon
Photos Pro-Multi+ inc.

Le Monde Juridique est publié par
 Le Monde Juridique Inc.

Président et Éditeur: André Gagnon

La revue Le Monde Juridique paraît dix fois l'an.
 L'abonnement est de 40 \$ par année.
 (On peut aussi se la procurer à la librairie
 Wilson et Lafleur).

Le magazine Le Monde Juridique est indexé dans
 Canadian Advertising Rates and Data (Card).

COPYRIGHT 2012 - LE MONDE JURIDIQUE.

*La reproduction totale ou partielle des articles est
 formellement interdite sous peine de poursuite.*

**Me Mark Girgis, vice-président,
 affaires juridiques et secrétaire corporatif de MEGA Brands.
 Un avocat au royaume des jouets**

Par André Gagnon 3

**Davies Ward Phillips & Vineberg
 s'engage envers les communautés**

..... 7

Le CDRP: 50 ans à penser au développement du droit public..... 10

Bonnes Tables de Montréal

Par Claire Vuitton 12

Don de 2 millions à HEC Montréal..... 13

Me J.J. Michel Robert

L'ex-juge en chef retraité se joint à BCF..... 14

**Stikeman lance un nouveau groupe
 de pratique pour le Plan Nord**..... 16

**Le ministre des finances nomme un nouveau membre au conseil
 d'administration de La Monnaie Royale Canadienne**..... 18

Hommage à Léo-René Maranda

Par Gérald R. Tremblay..... 19

Gascon et associés passe à la vitesse supérieure..... 21

**La Chambre de commerce internationale ouvre un secrétariat
 d'arbitrage à New York**..... 22

**TEMIS s'engage sur le marché canadien et
 enrichit les contenus de SOQUIJ**..... 23

Nominations à la magistrature du Québec..... 24

**Adoption du projet de loi C-10. Un recul pour le droit
 criminel canadien, déplore le Barreau du Québec**..... 26

D'un cabinet à l'autre..... 27

**FMC figure au palmarès 2012 des meilleurs employeurs
 pour la diversité au Canada**..... 29

Invitation from the government of Holland..... 30

SténoFac Inc.

Tous les services aux portes du palais...

15 ans déjà
 1997-2012

Une équipe bilingue de 17 sténographe à la fine pointe de la technologie à l'ère du numérique

*Notre équipe bilingue de sténographe expérimentées vous offre la possibilité d'obtenir vos transcriptions
 au jour le jour, via Internet, en format condensé avec index de recherche ou en tout autre format que vous souhaitez.*

- Transcription à partir de CD, vidéo, répondeur
- Prise de vidéo
- Déposition par téléphone
- Vidéo conférences
- Salle d'interrogatoire

TOUS LES SERVICES AUX PORTES DU PALAIS..... UN SEUL NUMÉRO (514) 288-1888

50 De Brésolas, Montréal (Québec) H2Y 1V5

Téléphoneur : (514) 288-4888 • Courriel : stenofac@stenographe.com • Internet : www.stenographe.com



Lors du dévoilement du Fonds Davies Ward Phillips & Vineberg pour l'engagement communautaire, Daniel Jutras, le doyen de la Faculté de droit de l'Université McGill, accompagné de diplômés de la Faculté de droit.

« Les étudiants qui participeront au programme aideront de façon directe et immédiate des personnes qui, autrement, n'auraient pas accès à des conseils juridiques ni aux moyens de mieux comprendre les enjeux auxquels ils font face. Grâce au Fonds Davies pour l'engagement communautaire, les étudiants pourront désormais faire un stage auprès d'un organisme communautaire sachant qu'ils peuvent compter sur un soutien financier », a déclaré Hillel Rosen, diplômé de McGill et associé de Davies.

Daniel Jutras, doyen de la Faculté de droit de l'Université ajoute : «La Faculté de droit de l'Université McGill est fière de la collaboration de longue date qu'elle a nouée avec les organismes communautaires locaux. Ce partenariat avec Davies Ward Phillips & Vineberg lui permettra de rassembler et de soutenir les étudiants, professeurs et diplômés qui ont cette volonté de contribuer de manière tangible à l'avancement du bien commun à l'échelle locale.»

La création du Fonds Davies Ward Phillips & Vineberg pour l'engagement communautaire consolide les efforts que le cabinet déploie depuis nombre d'années en matière de soutien à la communauté, de responsabilité sociale et de promotion de l'accès à la justice au Québec.

Le fonds sera administré par le Secrétariat des études de la Faculté de droit, en consultation avec Davies. Les stagiaires seront sélectionnés par la Faculté de droit en fonction de leur dossier d'études ainsi que de leurs motivations et aspirations.

AVEC BEAUCOUP D'IMPACT

Les entreprises et leurs conseillers travaillent de concert avec les consultants de Navigant afin de bénéficier **des conseils d'experts** pour une **meilleure compréhension** des affaires de **litiges et d'enquêtes**. Le but: **répondre aux besoins** avec succès.



Navigant Conseil LJ Inc.

Montréal: 514.798.5874
Québec: 418.780.5874

Ottawa: 613.230.4500
Toronto: 416.777.2440

NAVIGANT

www.navigant.com

LITIGES & ENQUÊTES • FINANCE & ÉCONOMIE • CONSEILS FINANCIERS • CONSEILS EN GESTION

©2011 Navigant Consulting, Inc.

50 ans à penser au développement du droit public

Paul Gérin-Lajoie, Pierre Elliott Trudeau, Jean Beetz, Georges-Émile Lapalme et Guy Rocher ont tous au moins une chose en commun : ils ont tous participé à la création et au développement du Centre de recherche en droit public (CRDP) de l'UdeM, qui célèbre ses 50 ans cette année. Fondé à l'initiative du gouvernement Lesage afin de soutenir l'édification d'un Québec moderne, le CRDP, d'abord dédié au droit constitutionnel et administratif, touche aujourd'hui à l'ensemble des enjeux de société allant de la bioéthique à la communication virtuelle.

En 1962, à l'aube d'une révolution qu'on a dite « tranquille », le ministre de la Jeunesse du Québec, Paul Gérin-Lajoie, définissant le droit public comme « la science du bon gouvernement », émet le vœu que les hommes politiques puissent se nourrir des recherches effectuées au CRDP. La somme de 50 000 \$ versée par le gouvernement du Québec s'ajoutant à un fonds spécial de l'UdeM a permis que l'Institut de recherche en droit public de l'UdeM, devenu Centre de recherche en 1971, puisse voir le jour.

Le 26 février 1962, six jours après le premier vol américain en orbite dans l'espace, Maximilien Caron, Frank R. Scott, Georges-Émile Lapalme, Lucien Tremblay et maints représentants de la magistrature, du barreau, du monde universitaire et de la fonction publique étaient présents pour l'inauguration du premier centre de recherche en droit du Canada. Jean Beetz, qui plus tard fut nommé juge à la Cour suprême, en a été le premier directeur. C'est aujourd'hui le professeur de droit Karim Benyekhlef qui en est à la tête.

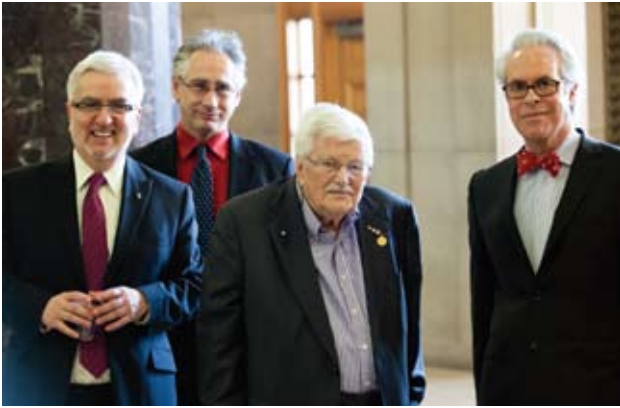
Dans les années 70 et 80, la définition du droit public s'élargit et ses formes se multiplient. L'interdisciplinarité, véritablement introduite sous la direction novatrice d'Andrée Lajoie qui invite le sociologue Guy Rocher à devenir le premier chercheur non juriste du CRDP en 1979, contribue à faire



Le conseil d'administration du CRDP en 1962: J. Beetz, L. Patenaude (1re rangée) et M. Lalonde, H.C. Goldenberg, A. Mayrand et P.E. Trudeau.

l'originalité et les lettres de noblesse du CRDP. Plusieurs ouvrages clés dans le développement de la pensée juridique au Québec y sont publiés, tels *Le Droit québécois de l'eau* (Guy Lord, dir. 1977) et *Le droit à l'information : émergence, reconnaissance, mise en œuvre* (Pierre Trudel et al.), pour ne nommer que ceux-ci. Puis, au cours des années 1980, la venue de nouveaux chercheurs favorise la productivité et le CRDP s'organise autour de trois axes relatifs aux domaines de la santé, de l'information et de la théorie.

« Cinq décennies après sa naissance, le CRDP est le plus important rassemblement de chercheurs dans le domaine juridique au Québec et au Canada, souligne son directeur, Karim Benyekhlef. En ses murs, divers acteurs du Québec contemporain se sont penchés sur des thèmes cruciaux, allant des réformes constitutionnelles à la cyberjustice, en passant par les peuples autochtones et les biotechnologies, la gestion des ressources énergétiques, le réchauffement climatique, l'essor des technologies de l'information et la vie privée, la protection des données personnelles et le droit d'auteur.



Les plus récentes expertises en développement

Les avancées des deux dernières décennies dans le domaine des technologies de l'information ont aussi eu un impact sur le droit, la justice et la démocratie. Pour mieux saisir cet impact, des recherches sur le thème État de droit et virtualité seront menées par Karim Benyekhlef et Pierre Trudel et aboutiront à la publication d'un ouvrage en 2009. D'autres recherches de ces chercheurs donneront lieu à la création du Laboratoire de cyberjustice et à la construction du Cyber-tribunal, salle multifonctionnelle permettant des modélisations uniques au monde.

Pour leur part, les enjeux liés à la biotechnologie se multiplient. Les recherches en génétique humaine, notamment sur les cellules souches embryonnaires, soulèvent de nombreuses questions éthiques, particulièrement quant à l'utilisation de l'ADN, aux greffes et au clonage humains. Ces questions intéressant l'ensemble de la planète, des chercheurs du CRDP se regroupent avec des collègues d'autres pays en créant une série de partenariats, réseaux

et lieux d'échange. La base de données HUMGEN en est un bon exemple.

En 2012, le Centre compte quinze chercheurs réguliers, dont six chaires de recherche, trente-deux chercheurs associés, quatre chercheurs postdoctoraux, plus d'une trentaine de collaborateurs et une centaine d'étudiantes et d'étudiants à tous les cycles d'étude. Ces derniers, attirés par l'originalité des recherches conduites au Centre poursuivent les leurs et innovent à leur tour. Ainsi contribuent-ils à assurer la pérennité du CRDP. Encore aujourd'hui, et depuis 50 ans, toujours tournés vers l'avenir, les membres du Centre cherchent... et trouvent.



Après une carrière de 33 ans à la Commission des écoles catholiques de Montréal et de près de 20 ans au Barreau du Québec en qualité de directeur du Service de la formation permanente, vice-président et bâtonnier, le bâtonnier Pierre Chagnon Ad.E. s'est joint à l'Association des administrateurs agréés du Québec où il exercera les fonctions de conseiller en développement des affaires.



Bonnes Tables de Montréal

Le Club Chasse et Pêche¹

Par Claire Vuitton

Depuis déjà sept ans, le Club Chasse et Pêche, au coeur du Vieux Montréal tient sa place parmi les meilleurs restaurants de la ville, offrant à ses clients une expérience culinaire tout à fait remarquable. À la barre Hubert Marsolais créateur de cet univers éclectique aux allures de vieux club privé, et le chef Claude Pelletier qui propose une cuisine créative mêlant avec brio une grande diversité de textures ainsi qu'une très belle palette de saveurs.

Quel est le secret de ce restaurant au charme discret dont le succès ne se dément pas ?

Dans la cave voutée d'une belle demeure patrimoniale, le Club Chasse et Pêche offre une très confortable salle à manger, chaleureuse et intimiste où se côtoient joyeusement le passé et le présent. Une lumière tamisée, des tables agréablement espacées, des fauteuils en cuir qui remplacent les traditionnelles chaises, des photographies de l'artiste montréalais Nicolas Baier qui s'affichent sur les murs de pierres ou peints dans des tons sombres, sont autant de touches qui confèrent à la salle ce caractère unique et fort agréable.

Dans l'assiette, une des meilleures cuisines de Montréal.

Le Club Chasse et Pêche fut l'un des premiers restaurants à mettre à l'honneur le terroir québécois. Les produits d'une qualité indéniable sont savamment choisis et ordonnés par Claude Pelletier et sa brigade qui mêlent les influences des cuisines européenne, asiatique et nord-américaine pour



créer des plats aussi bons que beaux et où les saveurs explosent en un heureux équilibre.

Ici les saisons sont respectées, la carte évolue donc en fonction des arrivages. Elle est concise et ne propose que huit entrées et huit plats, dont un délicieux plat exclusivement composé de légumes. À commander assurément ! En accord avec le nom des lieux, le gibier ainsi que les produits de la mer sont à l'honneur.

En ce moment parmi les entrées proposées : la pieuvre grillée servie avec des fèves de Lima. Parfaitement cuite elle rappelle toute l'importance de la précision des cuissons dans la grande cuisine. Un des classiques de la maison, les pétoncles poêlés accompagnés d'une purée de fenouil, citron confit, ravissent autant les papilles que le regard. Les différentes saveurs s'expriment dans une belle harmonie.

¹ 423, rue St-Claude, Montréal - tél.: (514) 861-1112 / www.leclubchasseetpeche.com

Ouvert en soirée du mardi au samedi de 18h à 22h30.

Terrasse en été ouverte à l'heure du lunch

Les « huîtres avec personnalité » réunissent plusieurs huîtres de différentes provenances, cuisinées de multiples façons. Une autre spécialité de la maison, le risotto au cochonnet accompagné de lamelles de foie gras nécessitera une prochaine visite !

Parmi les plats, l'assiette Chasse et Pêche, surprise du chef qui mariait ce soir-là du homard à du boeuf de type kobé était absolument divine. La combinaison de la terre et de la mer était une vraie réussite. Un régal !

Le bar accompagné d'endives caramélisées, asperges et agrumes était lui-aussi cuit à la perfection et le mélange subtil du jus conférait une finesse exquise au plat.

Trois variétés de fromage composent le plateau de fromages. Ce soir-là trois fromages français parfaitement affinés et très élégamment servis.

Comment passer à côté des desserts de la chef pâtissière japonaise Masami Waki ? Au nombre de cinq, aux noms toujours très poétiques ; le Sourire, la Route de la soie, le Solstice, le Pèlerinage ou encore le Jupiter font tous envie ! Emprunts de délicatesse et d'une grande finesse, ils proposent chacun à leur manière de terminer un repas déjà fameux. Le Pèlerinage propose de revisiter les classiques de la cuisine bretonne en offrant un kouign aman, pommes, glace à la vanille. Le Sourire est une tarte au citron, meringue, kumquat et physalis. Le Jupiter - réservé aux amateurs de chocolat - est une exquise dacquoise à la noisette, praliné avec crème et sorbet au chocolat. Un délice !

La très belle et très inspirante carte des vins du Club Chasse et Pêche est à la hauteur de la cuisine servie. Le sommelier Philippe Boisvert conseille merveilleusement ses clients en trouvant pour chaque plat l'accord idéal. Il propose de très belles bouteilles dont beaucoup proviennent d'importations privées.

Le service est impeccable, attentionné et chaleureux.

Assurément le Club Chasse et Pêche est une grande table de Montréal. La cuisine de Claude Pelletier et Masami Waki, est envoûtante et vous transporte dans un monde où les saveurs sont intenses et savamment dosées, où les textures sont finement travaillées. Les vins accompagnent délicieusement les mets dans une atmosphère chaleureuse et agréable.

À ne pas manquer !



Don de 2 millions à HEC Montréal

La tradition de donner des sommes d'argent substantielles aux institutions québécoises est encore toute jeune, mais des précurseurs montrent la voie à suivre.

HEC Montréal a annoncé, un don de 2 millions de dollars en provenance de la succession Peter R.D MacKell, réputé juriste, qui a été actionnaire fondateur de la firme de gestion de portefeuille Letko Brosseau.

Pour la Fondation HEC Montréal, le don de M. MacKell constitue le plus important legs testamentaire reçu jusqu'à ce jour. La marque précédente était de 1,5 million en provenance d'un donateur anonyme et elle date de l'an dernier.

«Le don de 2 millions servira à établir des bourses de recrutement chez les étudiants au doctorat», a précisé la directrice générale de la fondation, Lyse Charette. Les bourses porteront les noms de Daniel-Brosseau et de Peter-Letko, en l'hommage de l'«amitié indélébile», lit-on dans le communiqué annonçant le généreux don, unissant le philanthrope aux associés de la firme de gestion de portefeuille.

M. Mackell s'est éteint le 27 mai 2011 à l'âge de 84 ans. M. MacKell a fait carrière chez Martineau Walker, maintenant Fasken Martineau a souligné La Presse.

Me J.J. Michel Robert

L'ex-juge en chef retraité se joint à BCF

BCF est heureux d'annoncer l'arrivée de l'honorable J. J. Michel Robert, C.P., c.r. à titre d'associé conseil. Me Robert joindra ses efforts à ceux des membres de l'équipe stratégique de litige commercial du cabinet. Me Robert appuiera aussi les équipes stratégiques de restructuration, de ressources naturelles, de droit autochtone et de droit administratif et constitutionnel.

L'apport de Me Robert se fera à trois niveaux. Il agira en premier lieu à titre de ressource stratégique pour les jeunes plaideurs du cabinet; il offrira des formations destinées aux conseillers en entreprise et sera impliqué dans le développement d'affaires du cabinet.

« Nous sommes honorés que Me Robert se joigne à notre équipe. Sa grande expérience est un atout inestimable pour nous et surtout pour nos clients », a déclaré Me P. Mario Charpentier, associé directeur.

« L'arrivée de Me Robert apporte une nouvelle profondeur à notre équipe de litige commercial. Le seul fait de pouvoir compter sur sa vaste expérience et ses judicieux conseils est une source de très grande fierté pour nous », a ajouté Me André Ryan, coreponsable de l'équipe stratégique de litige commercial de BCF.

Maître Robert compte en effet à son actif une longue et riche carrière juridique, dont 33 ans en pratique privée où il a notamment exercé en droit du travail et droit administratif, en litige commercial et en restructuration. Avocat depuis 1962, il est l'un des membres fondateurs du cabinet Langlois Robert dont il a été l'associé directeur entre 1990 et 1995. Il a été nommé juge à la Cour d'appel du Québec en 1995, puis juge en chef du Québec et juge en chef de la Cour d'appel du Québec en 2002. Il a occupé la plus haute fonction judiciaire du Québec jusqu'en 2011. Il a été de plus vice-président du Conseil canadien de la magistrature de 2009 à 2011.

Parmi ses nombreux accomplissements, notons sa participation à titre d'avocat du gouvernement du Canada dans les négociations constitutionnelles de 1980 qui ont mené au rapatriement de la Constitution du Canada. Il a également été procureur du gouvernement du Canada devant la Commission Keable et la Commission McDonald, dont le rapport a conduit à la

MANOIR HOVEY Romance Fine cuisine Charme
★★★★★ À 75 min de Montréal

Un petit bijou niché sur les bords d'un lac

À partir de 150\$ par personne par jour en occupation double
Incluant souper quatre services, petit-déjeuner et service. Taxes en sus.

North Hatley, Cantons de l'Est, QC | 1.800.661.2421 | www.manoirhovey.com

création du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et de son Comité de surveillance, sur lequel Me Robert a par la suite siégé en tant que membre du Conseil privé. Membre de la Commission sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada (Commission MacDonald), il a participé à des auditions à travers le pays, soit dans 22 villes canadiennes, et à la remise du rapport en 1985. La mise en oeuvre du rapport a conduit à un accord de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

En tant que juge à la Cour d'appel, il a rendu plus de 3 600 décisions écrites. Il est l'auteur de multiples publications et s'est impliqué dans plusieurs associations professionnelles, dont le Barreau du Québec dont il a été le bâtonnier de 1974 à 1975. Me Robert est titulaire de deux doctorats honoris causa et récipiendaire de plusieurs autres prix et distinctions. Il est aussi fellow du prestigieux American College of Trial Lawyers.

« J'ai choisi de me joindre à BCF, car il s'agit d'un cabinet jeune, dynamique et innovateur, prêt à oser et à sortir des sentiers battus. Il s'agit de plus d'un cabinet bien ancré au Québec, ce qui est important pour moi » a-t-il déclaré.

BCF regroupe plus de 180 avocats et autres professionnels dont la pratique du droit s'adapte à l'évolution du monde des affaires. L'encadrement synergique de ses 22 équipes stratégiques multidisciplinaires répond aux besoins particuliers des entreprises. Membre du réseau international Meritas, un regroupement de 7200 professionnels présents dans plus de 70 pays, BCF possède une expertise recherchée notamment dans les secteurs des fusions et acquisitions, de la fiscalité canadienne et internationale, des valeurs mobilières, du capital de risque, du droit bancaire, de la propriété intellectuelle, du litige commercial et d'insolvabilité, de même qu'en droit immobilier, droit du travail, immigration d'affaires et arbitrage international. BCF est un chef de file dans la pratique du droit des affaires au Québec, ce qui lui a valu d'être lauréat depuis 5 années consécutives pour le concours des 50 sociétés les mieux gérées au Canada.

À la mémoire de Pierre Lepage 1948-2012



**À Longueuil, le 26 mars 2012,
est décédé à l'âge de 63 ans M. Pierre Lepage.**

Pierre Lepage a pendant plus de 35 ans agi pour des institutions bancaires à l'occasion de mandats de natures diverses mais toujours reliés aux activités et opérations bancaires. Dans le cadre de sa pratique, il a été régulièrement appelé à représenter différentes institutions financières, des entreprises en difficulté, ainsi que des cabinets comptables spécialisés en redressement et en insolvabilité.

Pierre Lepage est également l'auteur et le concepteur de plusieurs cours de droit offerts par l'Institut des banquiers canadiens en collaboration avec diverses universités canadiennes et a été, pendant plusieurs années, chargé de cours en droit bancaire à l'Université de Montréal ainsi qu'à l'École des Hautes Études Commerciales.

Il laisse dans le deuil sa conjointe Josée Lavery, ses fils Laurence, Gabriel et Martin, ses frères et sœurs, Paulette, Valmont (Nan), Jacques (Françoise), feu Angèle, Normand, Daniel (Peter), Jocelyne (Ron) et François (Gino), neveux et nièces ainsi que de nombreux parents, amis et collègues.

Stikeman lance un nouveau groupe de pratique pour le Plan Nord

À propos du Plan Nord

Lancé le 9 mai 2011 par le premier ministre du Québec, Jean Charest, et des membres-clés de son cabinet, le Plan Nord est un projet de développement économique, social et environnemental de 80 milliards de dollars s'échelonnant sur 25 ans et visant le territoire de 1,2 million de kilomètres carrés situé au nord du 49^e parallèle qui représente approximativement 72 % du territoire géographique du Québec.

De l'investissement privé et public total envisagé dans le cadre du Plan Nord, 47 milliards seront attribués au développement de l'énergie renouvelable, et 33 milliards, au développement du secteur minier et des infrastructures publiques comme les routes et les aéroports. Investissement Québec gèrera une somme de 500 millions de dollars au cours des cinq premières années pour des prises de participation aux projets du Plan Nord. On prévoit que le Plan Nord pourra tirer profit de nombreux avantages des occasions d'investissements au Québec pour attirer l'investissement du secteur privé dans la région du Nord du Québec. On anticipe que le Plan Nord créera ou maintiendra environ 20 000 emplois par année, sur les 25 années du projet.

Le territoire couvert par le Plan Nord comprend l'une des réserves d'eau douce les plus importantes au monde et compte pour plus des trois quarts de la capacité de production hydroélectrique installée au Québec. De plus, il offre approximativement le même potentiel en ressources d'énergie hydraulique, éolienne et solaire non exploitées. Il contient plus de 200 000 kilomètres carrés de forêts commerciales, soit plus de 50 % de toutes les forêts utilisables du Québec, de même que de nombreux gisements de minerais, dont le nickel, le cobalt, les éléments du groupe platine, le zinc, le minerai de fer et l'ilménite ainsi qu'une part importante de la production d'or, et recèle également du lithium, du vanadium et des éléments de terre rare, de plus en plus utilisés dans les secteurs de l'énergie, du transport et de la haute technologie.

Afin de s'assurer que les objectifs du Plan Nord soient at-

teints, le gouvernement créera la Société du Plan Nord qui agira comme organisme de coordination pour tous les projets de développement du Plan, en vertu d'un plan initial de cinq ans pour lequel un nouveau véhicule de financement sera créé sous le nom de Fonds du Plan Nord. Le Fonds du Plan Nord sera un fond à fin déterminée dans lequel seront injectées les retombées fiscales des nouveaux projets miniers, des nouveaux projets d'Hydro-Québec et des nouveaux projets en infrastructures ainsi qu'une contribution supplémentaire de 10 millions de dollars par année par d'Hydro-Québec pour financer des projets sociaux. Le financement du Plan Nord créera un lien direct entre l'activité économique engendrée par le Plan Nord et les ressources investies pour élaborer l'infrastructure et améliorer les services sociaux pour les habitants du territoire couvert par le Plan Nord. La Société du Plan Nord sera notamment responsable de mettre en place le développement intégré d'une gamme complète de différents moyens de transport (y compris de nouvelles routes et le prolongement d'autoroutes actuelles) et les moyens de télécommunication modernes (y compris l'Internet haute vitesse et les ressources téléphoniques cellulaires). Les investissements publics seront utilisés en priorité pour développer le réseau de transport et de communications visant à appuyer les projets de développement économique du Plan Nord.

Le Plan Nord tiendra totalement compte de la protection de l'environnement et des écosystèmes nordiques, en effectuant des analyses environnementales rigoureuses qui appliqueront les principes de développement durable. De plus, le gouvernement s'est engagé à réserver 50 % du territoire du Plan Nord pour des fins autres qu'industrielles, pour la protection de l'environnement et pour la préservation de la biodiversité, ainsi que pour l'établissement d'un réseau d'aires protégées équivalant à 12 % de la superficie totale.

À propos de notre équipe Plan Nord

Notre équipe du Plan Nord tire profit des compétences de nos groupes du droit minier, du droit fiscal, des fonds d'investissement, des infrastructures, de l'environnement et de l'énergie, ainsi que de l'expérience des membres qui représentent les Premières Nations.

Notre savoir-faire s'étend à pratiquement toutes les branches du droit des affaires canadien, particulièrement celles qui touchent au financement des sociétés, aux fusions et acquisitions, aux mines, aux infrastructures, aux banques, à la fiscalité, à la technologie, à l'immobilier et à la foresterie, de même que les pratiques du droit réglementaire et gouvernemental - notamment le commerce international et l'investissement étranger. Le cabinet représente fréquemment des entreprises canadiennes qui désirent investir à l'échelle mondiale de même que des investisseurs internationaux qui veulent investir dans les actifs canadiens.

La richesse de l'expertise commerciale et juridique de Stikeman Elliott, combinée à la vaste expérience du groupe en matière de projets miniers situés aux quatre coins du monde, a permis au cabinet d'être reconnu mondialement comme l'un des chefs de file canadiens en droit des affaires.

Expérience représentative

Voici quelques-unes des réalisations récentes du groupe. Nous avons représenté :

- La caisse de dépôt et placement du Québec, associé de coentreprise dans la Société en commandite ACH, dans le cadre de l'acquisition au montant de 297,5 millions de dollars de huit installations hydroélectriques par ACH auprès d'Abitibi-Consolidated.

- Marubeni Métaux & Minéraux (Canada) Inc. en ce qui trait à son investissement dans Aluminerie Alouette, Sept-Iles, Québec.
- Elecnor, S.A., dans le cadre de la construction d'un parc éolien de 100 MW au Québec.
- Une importante maison de commerce japonaise, dans le cadre de son projet de parc éolien de 150 MW au Québec.
- Un consortium de banques étrangères dans le cadre de l'examen des aspects environnementaux et réglementaires d'opérations minières, de fermetures de mines et de plans de restauration. Le travail comprenait une analyse juridique des obligations du promoteur d'effectuer une évaluation environnementale et de tenir une audience publique relative à son projet en vertu de la Convention de la Baie James.
- Tata Steel dans son entente avec New Millenium Capital pour le financement de l'exploitation de minerai de fer au Québec et au Labrador : valeur éventuelle approximative de 4,9 milliards de dollars.
- Tata Steel Global Holding Pte. dans le cadre de son acquisition, pour la somme de 300\$ millions, d'une participation de 80 % dans un projet de minerai expédié sans traitement situé au Canada et appartenant à New Millennium Capital Corp.

Navigant, le plus grand cabinet d'experts en juricomptabilité au Québec, est heureux d'annoncer la nomination de **M. Jonathan Allard, CA, CA•EJC, MBA, à titre d'associé.**



M. Allard se spécialise en juricomptabilité depuis 7 ans. Il s'est distingué dans un nombre considérable de mandats d'enquêtes financières, d'assistance en cas de litige, d'évaluation de préjudices financiers, de responsabilité professionnelle et d'évaluation d'entreprises. M. Allard est également un conférencier recherché dans son domaine de pratique. Il est, de plus, chargé d'enseignement en juricomptabilité au sein de plusieurs universités québécoises et il a publié de nombreux articles dans différentes revues spécialisées.

Navigant est le plus grand cabinet spécialisé en matière de services-conseils en juricomptabilité au Québec, au Canada et dans le monde. Navigant offre, entre autres, les services de quantification de préjudices économiques dans le cadre d'un litige ou d'une réclamation d'assurance, les services d'enquêtes sur des soupçons et/ou allégations d'irrégularités ou de fraude, la vérification de conformité à des lois et règlements, les services de vérification interne, ainsi que les services de développement de programmes de prévention des malversations et de formation aux entreprises. Navigant compte au Canada une équipe d'environ 60 professionnels, tous dédiés exclusivement à la juricomptabilité. De fait, il compte plus de CA•EJC (experts en juricomptabilité) que tout autre cabinet au Québec et au Canada.



NAVIGANT
www.navigant.com

LITIGE & ENQUÊTES • FINANCE & ÉCONOMIE • CONSEILS FINANCIERS • CONSEILS EN GESTION

©2012 Navigant Consulting, Inc. Tous droits réservés.

- **Tata Steel**, dans le cadre de son acquisition d'une participation dans New Millennium Capital Corp. qui comprenait :
 - la rédaction et la négociation de contrats d'approvisionnement en services techniques et en gestion de la construction;
 - la révision du contrat de location de locaux à bureaux, à Montréal;
 - la révision et la négociation d'ententes sur les répercussions et les avantages avec les com-

- la révision et la négociation d'une entente sur les répercussions et les avantages avec la Nation Innu du Labrador;
- diverses consultations relativement aux lignes de chemin de fer entre la mine et Sept-Îles;
- diverses consultations relativement au projet de contrat avec l'entrepreneur général.

Le ministre des finances nomme un nouveau membre au conseil d'administration de La Monnaie Royale Canadienne



L'honorable Jim Flaherty, ministre des Finances, a annoncé aujourd'hui la nomination de M. Guy Dancosse au conseil d'administration de la Monnaie royale canadienne.

« M. Dancosse possède une vaste expérience du droit et de la fonction publique et il était donc un excellent candidat pour un tel poste », a déclaré le ministre Flaherty.

Originaire de Montréal, M. Dancosse est associé du cabinet d'avocats Lapointe Rosenstein Marchand Melançon LLP. Avant de se joindre à ce cabinet, il a travaillé au sein de plusieurs cabinets nationaux. Ayant amorcé sa carrière il y a plus de 30 ans, il possède une grande expertise des domaines de l'arbitrage, de la médiation et de la négociation, tant sur le plan national qu'international, et ce, dans tous les aspects liés aux affaires et aux relations de travail.

La Monnaie royale canadienne est une société d'État commerciale qui a pour mandat de produire des pièces

de circulation et des pièces hors circulation (pour le Canada et d'autres pays), de gérer le système de monnayage national et de conseiller le ministre des Finances sur toute question relative à la monnaie.

Notices biographiques

Associé du cabinet d'avocats Lapointe Rosenstein Marchand Melançon LLP de Montréal, M. Dancosse compte plus de 30 années d'expérience dans les domaines de l'arbitrage, de la médiation et de la négociation, tant sur le plan national qu'international, et ce, dans tous les aspects liés aux affaires et aux relations de travail. Il exerce sa pratique dans les domaines du droit du travail et de l'emploi, des régimes de retraite et avantages sociaux, de l'immigration et des autres modes de règlement de différends.

Il a publié de nombreux ouvrages et articles traitant d'arbitrage et de négociation. Il est conseiller agréé en relations industrielles depuis 1984 et il a achevé sa maîtrise en droit commercial à l'Université de Montréal en 1967. Il a terminé un programme d'études en droit de niveau supérieur à la Harvard Law School en 1998 et le gouvernement fédéral l'a nommé conseil de la Reine en 1988.

Hommage à Léo-René Maranda



J'ai connu Léo René en 1968 lorsque j'ai commencé à pratiquer le droit au Ministère fédéral de la Justice à Montréal.

C'était l'époque héroïque du droit criminel à Montréal. (Les gens de mon âge disent souvent quelque chose du genre. Je m'en voudrais de rompre avec cette tradition).

Je cite en vrac le nom d'avocats et de juges qui faisaient écarquiller les yeux et ouvrir les oreilles à un jeune avocat en tout début de carrière comme moi : les juges Laganière, Lagarde, O'Meara, Gaboury, Trottier, Masson Loranger, Shorteno, MacKay, Ouimet, Guy Guérin, pour ne nommer que quelques-uns.

Parmi les avocats, je cite ceux qui hantaient le Palais de Justice avec des titres de gloire très différents les uns des autres : les frères, Mousseau, les frères Bédard, Stephen Forbes, De St Georges Willbrenner, Myer Gross, Paul Aubut, Raymond Daoust et j'en passe beaucoup d'autres.

Ceux que ma pratique m'a appelé à côtoyer davantage et dont j'ai été plus près méritent une mention particulière. Jean Guy Boilard , Serge Ménard, Michel Proulx, Maurice Hébert, Morris Fish, Fred Kauffmann, Antonio Lamer, Bruno Pateras, Gaby Lapointe, Jean Salois, Richard Shadley, Roch Héroux qui ont façonné mes premières années de pratique, avec des collègues de la qualité de Louis Philippe Landry, Réjean F. Paul , Michel Babin etc..

C'est à cette époque où, pour fraterniser avec les grands de ce monde, je me suis mis à fréquenter deux établissements qui ont eux aussi marqué de façon indélébile le reste de ma carrière: Le Petit Havre et l'Auberge St Gabriel : j'y ai croisé des plus jeunes que moi et qui étaient des étoiles montantes, comme Pierre Morneau , Michel Massicotte, etc.

J'y ai aussi rencontré un avocat dans la force de l'âge et qui était déjà une légende: Léo-René Maranda.

Louis-Philippe Landry m'avait prévenu en entrant au ministère : sois toujours bien préparé, mais tu dois aller encore plus loin quand Léo-René Maranda est au dossier : c'est un adversaire redoutable.

Il avait raison: Léo avait une énergie, une connaissance du droit, une imagination , une capacité de boxeur dans l'arène, une capacité de réaction et d'adaptation aux brusques changements souvent inattendus au cours d'un procès, absolument remarquables.

Il sautait d'un domaine à l'autre avec une grande aisance, ce qui l'a amené par exemple à plaider du droit maritime



Magnifique manteau de vison demi sang avec capuchon détachable. Taille 10

Prix : 6000 \$, négociable si raisonnable.

Coordonnées :
marie.neige@videotron.ca

et du droit international à l'occasion de la saisie d'un bateau dans un dossier qui a eu des rebondissements rocambolesques.

Il pratiquait l'art du contre-interrogatoire avec une habileté sans pareille, à la limite du raisonnable selon certains, surtout de la Couronne.

Il pouvait également s'amuser... Je n'en dirai pas plus. Les plus vieux se souviennent, les plus jeunes peuvent deviner. Je me contenterai de répéter cette boutade de son grand ami Paul Aubut : «Hé qu'on a eu du fun, les autres étaient chauds».

Son sens de l'humour était légendaire et il s'en servait abondamment dans la pratique de son métier.

Je lui avais rappelé cette belle phrase qui avait provoqué un demi sourire : «Méfie-toi de celui qui ne rit jamais: il a le cœur mauvais».

Je m'en voudrais de ne pas souligner un autre trait important de son caractère : le courage. Il y a trois ans son fils Louis-Raymond, à ma demande, a organisé un lunch entre son père, lui et moi dans un certain restaurant de la rue Bishop. On s'est marré comme si de rien n'était et comme si il n'avait pas à chaque fois qu'il prenait la parole à boucher l'ouverture de la canule plantée dans sa trachée. Tous se souviennent que cela a commencé lorsqu'il s'est lui-même sauvé la vie en pratiquant une trachéotomie sur lui-même en attendant urgence santé. C'était du grand Léo.

Je termine sur une réflexion. J'ai laissé le ministère de la Justice pour entrer dans un grand cabinet d'affaires où on regardait plutôt de haut le droit criminel. J'ai cependant continué à donner des cours en droit criminel à l'école du Barreau. Et pour mettre les pendules à l'heure dans l'esprit des jeunes aspirants avocats, je commençais en leur disant que sans doute peu d'entre eux pratiqueraient le droit criminel. Tous devraient cependant se rappeler que le droit criminel est le plus important, parce que c'est ce droit qui balise notre vie en société, nous fait vivre au quotidien nos droits fondamentaux, et nous assure une protection contre les dérives du pouvoir que l'on voit ailleurs.

Léo, cause après cause, plaidoirie après plaidoirie, appel après appel, tu as fait avancer le droit et nous devons tous t'en être reconnaissants.

Gérald R. Tremblay

Association des juristes Italo-canadiens du Québec
Association of Italian-Canadian jurists of Québec
Associazione dei giuristi Italo-Canadesi del Québec

500, Place d'Armes, bureau 2314, Montréal (Québec) H2Y 2W2

8^e édition du banquet annuel

Chers membres,
Chers collègues,

L'Association des juristes Italo-Canadiens du Québec, a le plaisir de vous inviter à son banquet annuel.

Cette année, nous honorerons avec fierté les 38 années du parcours juridique de Me Antonio Sciascia.

Soyez des nôtres afin de célébrer cette distinction et profiter de l'occasion pour fraterniser avec nos collègues avocats, notaires, professeurs ainsi que des juges.

DATE : Vendredi le 18 mai 2012
Cocktail à 17 h 30
Souper à 18 h 30.

LIEU : Salle de Réception LE RIZZ
6630 Jarry Est à Saint Léonard

Participation : 110 \$ / par personne.

Les profits de la soirée seront destinés aux bourses d'études pour des étudiants en droit.

Veuillez faire parvenir votre chèque à l'ordre de AJIQ au PLUS TARD le 10 mai 2012 à :

Me Mario Spina, (trésorier)
514 849-3544
60, rue Saint-Jacques, bureau 401
Montréal (Québec) H2Y 1L5

Au plaisir de vous voir lors de cette soirée.

Gascon et associés passe à la vitesse supérieure

Le cabinet spécialisé en droit des affaires ajoute du sang neuf à son équipe pour élargir sa part de marché



Me Sam Coppola



Me François Nantel



Me Étienne Bisson Michaud

Avec l'arrivée de cinq nouveaux avocats en droit commercial et en litige et la nomination d'un nouvel associé, la firme d'avocats Gascon et associés commence l'année en force et se positionne comme l'un des cabinets boutiques les plus dynamiques et les plus complets de la communauté juridique au Québec.

Gascon et associés étoffe considérablement son offre de service à titre de cabinet en droit des affaires en accueillant dans ses rangs Me Sam Coppola et Me Mélanie Masson (droit commercial), Me Étienne Bisson Michaud et Me François Nantel (litige), ainsi que Me Audrey Robitaille (droit commercial et immobilier). Gascon et associés est également fier d'annoncer la nomination de Me Jean-François Hudon à titre d'associé, lui qui est membre du cabinet depuis 2004.

« Nous sommes extrêmement heureux de pouvoir compter sur des avocats aussi compétents et aussi motivés au sein de notre équipe. Cette expertise supplémentaire va nous permettre d'atteindre l'un de nos objectifs stratégiques : consolider notre position comme cabinet de premier plan dans les domaines du droit commercial, du droit immobilier et du litige », indique Me Jean Proulx, associé du cabinet.

Droit commercial et transactionnel

Comptant plus de 29 années de pratique, Me Sam Coppola a œuvré en droit commercial et fiscal durant plusieurs an-

nées dans un grand cabinet de Montréal avant de se joindre à Gascon et associés. Avocat de renom en droit du divertissement et des nouveaux médias, il est régulièrement appelé à intervenir dans des dossiers de financement, de production et de distribution dans ces secteurs d'activité. Au cours des dernières années, son expertise a été reconnue par la revue LEXPERT et il a figuré dans le prestigieux répertoire The Best Lawyers in Canada*.

Avec Me Mélanie Masson et ses 10 années d'expérience, Gascon et associés ajoute également de la profondeur à son équipe de droit commercial, notamment en droit corporatif, en propriété intellectuelle et en transfert de technologies – un enjeu particulièrement crucial à l'heure où les questions liées aux technologies de l'information prennent de plus en plus de place dans les dossiers du cabinet.

Au terme de son stage chez Gascon et associés, Me Audrey Robitaille se joint à l'équipe afin de collaborer activement aux mandats de droit commercial et de droit immobilier.

Litige

Me Étienne Bisson Michaud qui compte cinq années de pratique en litige commercial et Me François Nantel récemment admis au Barreau du Québec, viennent pour leur part étayer l'expertise du cabinet dans le domaine du litige, où leur apport élargira la capacité de l'équipe à prendre en charge des dossiers de litiges commerciaux et immobiliers



Me Mélanie Masson



Me Jean-François Hudon



Me Audrey Robitaille

de grande envergure, un domaine en plein essor chez Gascon et associés.

Nouvel associé

Me Jean-François Hudon poursuit une carrière brillamment amorcée en 2004 en devenant quant à lui associé du cabinet. Engagé dès le départ dans le domaine du droit

immobilier, Me Hudon gère des dossiers d'envergure dans le cadre desquels il conseille les clients et établit des partenariats entre promoteurs immobiliers et bailleurs de fonds; il met également sur pied des financements complexes pour des institutions financières en vue de la réalisation de grands projets résidentiels et commerciaux au Québec.

La Chambre de commerce internationale ouvre un secrétariat d'arbitrage à New York

La Chambre de commerce du Canada est heureuse d'annoncer l'ouverture d'un secrétariat de la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale (CCI) à New York.

Le bureau de New York permettra à la CCI d'accroître sa présence en Amérique du Nord et de rendre les services du secrétariat directement accessibles aux parties, à leurs avocats et aux arbitres du continent.

Perrin Beatty, président de la Chambre de commerce du Canada, a salué l'annonce en ces mots : « Par l'ouverture d'un secrétariat de la Cour à New York, la CCI reconnaît l'importance du marché nord-américain pour elle. Les entreprises canadiennes et américaines ont donc une raison de plus d'avoir recours au processus d'arbitrage de la CCI pour régler leurs différends, notamment dans le cadre d'opérations entre des parties canadiennes et américaines. »

Barry Leon, président du Comité d'arbitrage international de CCI Canada et associé au groupe d'arbitrage international de Perley-Robertson, Hill & McDougall, s.r.l. à Ottawa, a ajouté : « L'établissement d'un secrétariat de la Cour de la CCI à New York est une excellente nouvelle pour les entreprises canadiennes, car il sera plus facile pour elles et les entreprises avec lesquelles elles transigent d'adopter le processus d'arbitrage de la CCI comme mode privilégié de règlement des différends. »

En plus du bureau de New York, la Cour de la CCI gère des secrétariats à Paris et à Hong Kong, ainsi qu'un bureau de représentation à Singapour.

La Chambre de commerce internationale a pour mission de promouvoir le commerce et l'investissement internationaux. L'arbitrage constitue l'une de ses trois principales activités, les deux autres étant l'élaboration de règles et la politique générale.

CCI Canada fait partie de la Chambre de commerce du Canada. Le Comité d'arbitrage international de la Chambre est le comité national canadien de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI. Il regroupe la majorité des arbitres et des avocats en arbitrage international canadiens. La CCI est l'organisme d'arbitrage le plus important et fiable du monde pour le règlement des différends commerciaux internationaux.

Association de gens d'affaires la plus importante et influente du Canada, la Chambre de commerce du Canada assure la liaison entre les entreprises et le gouvernement fédéral. Elle contribue à l'élaboration de politiques publiques et au processus décisionnel au profit des entreprises, des collectivités et des familles du Canada et peut compter sur un réseau de plus de 420 chambres de commerce représentant 192 000 entreprises de toutes tailles, actives dans tous les secteurs d'activité dans chaque région du pays. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site www.chamber.ca ou nous suivre sur Twitter @CdnChamberofCom.

TEMIS s'engage sur le marché canadien et enrichit les contenus de SOQUIJ, la Société Québécoise d'Information Juridique.

SOQUIJ déploie la plateforme Luxid® pour moderniser ses processus éditoriaux, améliorer la qualité de ses contenus et favoriser l'accès à l'information juridique.

TEMIS, leader des solutions d'enrichissement sémantique de contenu pour l'entreprise, annonce aujourd'hui la signature d'un important contrat de licence et de service avec la Société Québécoise d'Information Juridique (SOQUIJ).

Fondée en 1976, SOQUIJ a pour mission de :

- recueillir, analyser, diffuser et publier l'information juridique en provenance des tribunaux et des institutions,
- présenter cette information de manière complète, organisée et accessible,
- offrir une expertise sans égale, des outils de recherche conviviaux, des contenus exhaustifs et des services performants à ses clients professionnels.

Afin de faciliter l'accès à l'information et la navigation au sein de ses contenus, tout en traitant un nombre de décisions de justice toujours plus important, SOQUIJ désiret procéder à une refonte de ses processus documentaires.

Ses principaux objectifs étaient les suivants :

- automatiser, sur l'ensemble des contenus, la pose d'hyperliens sur les références à la jurisprudence, à la législation et à la doctrine citées,
- enrichir automatiquement les bases de connaissances juridiques,
- disposer d'un système d'extraction d'information ouvert et évolutif, fondé sur la réutilisabilité des composants d'extraction, facile à maintenir et offrant un environnement de développement et d'évaluation de la qualité,
- retraiter le fonds documentaire pour l'enrichir avec des hyperliens,

- diminuer les coûts éditoriaux tout en traitant plus de contenu.

Suite à un appel d'offre lancé en 2011, SOQUIJ a sélectionné la solution d'enrichissement sémantique de TEMIS pour répondre à ses besoins. En effet, la plateforme Luxid®, couplée à son système de cartouches de connaissance, permet de déployer des processus d'extraction d'information tout en garantissant le traitement de grandes quantités de textes et une intégration aisée dans un système éditorial. TEMIS a développé pour SOQUIJ un composant d'extraction spécifique, puissant et précis permettant d'extraire les références à la jurisprudence, à la législation et à la doctrine citées. Le développement du composant ainsi que l'évaluation de la qualité des extractions ont été réalisés grâce aux outils de productivité disponibles dans la plateforme Luxid®.

SOQUIJ exploitera cette solution pour enrichir plus de 100 000 nouvelles décisions annuelles et retraitera l'ensemble de son fonds documentaire, soit 1 million de documents, sous forme de résumés, de textes intégraux et de fiches de doctrine.

« L'étroite collaboration entre les équipes SOQUIJ et TEMIS a permis de développer un composant d'extraction doté d'un excellent niveau de qualité et de couverture. L'intégration des résultats de l'annotation dans notre chaîne de production est actuellement en cours. La mise en production de cette solution nous permettra de valoriser notre fonds documentaire, de réaliser des gains de productivité significatifs sur nos processus éditoriaux et enfin d'améliorer la qualité de nos contenus. Par la suite, SOQUIJ envisage d'améliorer des produits existants et de lancer de nouveaux services

électroniques innovants afin de mieux servir ses clients », déclare Claude Paul-Hus, Directeur Général, SOQUIJ.

« Nous sommes ravis d'annoncer cette prestigieuse référence canadienne dans le secteur de l'édition juridique. Avec une longue expérience et un savoir-faire reconnu dans l'analyse de décisions de jurisprudence, TEMIS a su convaincre SOQUIJ de sa capacité à répondre à ses besoins », ajoute Vincent Nibart, Directeur des Ventes, TEMIS Canada.

Luxid® automatise l'enrichissement sémantique de textes non structurés en produisant des métadonnées qui permettent de mieux valoriser les contenus, dans le but de :

- ajouter automatiquement des liens inter-contenus ou vers des entrées de bases de connaissance,
- accroître la pertinence des résultats produits par les moteurs de recherche,
- créer des "facettes" servant à filtrer et explorer les résultats de recherche,
- mettre en place des systèmes automatisés de recommandation de documents connexes ou similaires s'appuyant sur le réseau de relations sémantiques existant entre les documents,
- favoriser, en s'appuyant sur des référentiels métiers, l'interopérabilité des données en vue de mieux les exploiter et les partager.

Nominations à la magistrature du Québec

L'honorable Rob Nicholson, C.P., c.r., député de Niagara Falls, ministre de la Justice et procureur général du Canada, a annoncé aujourd'hui les nominations suivantes :

L'honorable Marie St-Pierre, juge puînée de la Cour supérieure du Québec, est nommée à la Cour d'appel. Elle remplace monsieur le juge J. Chamberland, qui a choisi de devenir juge surnuméraire à compter du 11 octobre 2011.

Madame la juge St-Pierre a obtenu un baccalauréat en droit civil de l'Université de Montréal en 1978. Elle a été reçue au Barreau du Québec en 1979.

Madame la juge St-Pierre a été nommée juge puînée de la Cour supérieure du Québec, district de Montréal, en 2002. Depuis 2011, elle est juge coordonnatrice du district de Terrebonne. Avant sa nomination, elle a exercé le droit au sein des cabinets Desjardins Ducharme Stein Monast et Blain Piché Emery et associés. Ses principaux domaines de pratique étaient le droit administratif, le droit commercial et le droit du travail.

Madame la juge St-Pierre a été professeure à l'École de formation professionnelle du Barreau du Québec de 1981 à 2001. Pendant plus de 20 ans, elle a participé au sémi-

naire annuel sur des techniques de plaidoirie organisé par le Barreau du Québec.

L'honorable Clément Gascon, juge puîné de la Cour supérieure du Québec, est nommé à la Cour d'appel. Il remplace monsieur le juge A. Rochon, qui a choisi de devenir juge surnuméraire à compter du 29 septembre 2011.

Monsieur le juge Gascon a obtenu un baccalauréat en droit civil de l'Université McGill en 1981 et il a été reçu au Barreau du Québec en 1982.

Monsieur le juge Gascon a été nommé à la Cour supérieure du Québec, district de Montréal, en 2002. Il est membre de la Division du droit commercial de la Cour supérieure, à Montréal, depuis 2002 et juge coordonnateur de cette division depuis 2008. Auparavant, il a été coprésident du séminaire annuel de rédaction des jugements de l'Institut canadien d'administration de la justice et conférencier pour des séminaires de formation continue sur les questions de droit commercial et les recours collectifs. Avant sa nomination, il pratiquait le droit au sein du cabinet montréalais Heenan Blaikie. Ses principaux domaines de pratique étaient le droit civil et le droit commercial.

L'honorable François P. Duprat, avocat au sein du cabinet Robinson Sheppard Shapiro, à Montréal, est nommé

juge puîné de la Cour supérieure du Québec, district de Montréal. Il remplace monsieur le juge J.A. Silcoff, qui a choisi de devenir juge surnuméraire à compter du 16 février 2012.

Monsieur le juge Duprat a obtenu un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal en 1982 et il a été reçu au Barreau du Québec en 1983.

Monsieur le juge Duprat exerçait le droit au sein du cabinet Robinson Sheppard Shapiro depuis 2003. De 1983 à 2003, il a aussi exercé le droit au sein du cabinet Lavery de Billy et, en 1993, il était avocat chez Gasco, Lelarge, Goodhue. Son principal domaine de pratique était le contentieux des affaires civiles.

Monsieur le juge Duprat a été conférencier à l'Institut d'assurance de dommages du Québec et au Barreau du Québec. Il a rédigé plusieurs articles sur l'évolution du droit des assurances. Il est membre de l'organisme caritatif Honourable Order of the Blue Goose.

L'honorable Gary D.D. Morrison, avocat au sein du cabinet Heenan Blaikie LLP, à Montréal, est nommé juge puîné de la Cour supérieure du Québec, district de Montréal. Il remplace monsieur le juge C. Gascon, qui a été nommé à la Cour d'appel.



Monsieur le juge Morrison a obtenu un baccalauréat en droit civil en 1976 et un baccalauréat en droit en 1978, tous deux à l'Université McGill. Il a été reçu au Barreau du Québec en 1978.

Monsieur le juge Morrison était associé au sein du cabinet Heenan Blaikie depuis 1997 et il avait été associé au sein du cabinet Lavery de Billy de 1987 à 1995. De 1984 à 1987, il a été associé au sein du cabinet Buchanan McAllister Blakely Turgeon et Hesler, où il avait été associé de 1978 à 1983. Il a plaidé devant toutes les instances. Ses principaux domaines de pratique étaient le contentieux des affaires civiles et le contentieux des affaires commerciales.

Monsieur le juge Morrison est membre de nombreux organismes professionnels, notamment l'Association du Barreau canadien, le Defense Research Institute, l'Institut de la propriété intellectuelle du Canada, l'International Association of Defense Counsel, l'American Bar Association, l'American Society of International Law, la Association of Defense Trial Attorneys et l'Association internationale du Barreau. Il figure dans le sondage annuel effectué par le magazine Lexpert et dans l'édition 2012 de Best Lawyers in Canada. Il est président émérite du conseil d'administration de l'hôpital Shriners pour enfants du Canada.

L'honorable Marie-Claude Lalande, avocate chez Hydro-Québec TransÉnergie à Montréal, est nommée juge puînée à la Cour supérieure du Québec, district de Montréal. Elle remplace madame la juge St-Pierre, qui a été nommée à la Cour d'appel.

Madame la juge Lalande a obtenu un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal en 1988 et elle a été reçue au Barreau du Québec en 1989.

Madame la juge Lalande est avocate chez Hydro-Québec TransÉnergie depuis 2008. De 1999 à 2008, elle a été avocate et vice-présidente adjointe de la Financière Sun Life et, de 1998 à 1999, elle a exercé le droit au sein du cabinet Tutino Potechin, à Montréal. En 1996, elle a été avocate au Centre québécois du droit de l'environnement, et de 1993 à 1996, elle a exercé le droit au sein du cabinet Roy Dagenais Allen. De 1988 à 1993, elle a été avocate au sein du cabinet Hudon Harris Thomas. Ses principaux domaines de pratique étaient le droit des assurances, le droit du travail, le droit réglementaire et le droit de l'énergie.

Madame la juge Lalande est membre de l'Association du Barreau canadien depuis 1989. Elle est vice-présidente et membre du conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal depuis 2006. De 2002 à 2007, elle a été présidente et membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. De 1999 à 2008, elle a été avocate à l'Association canadienne des compagnies d'assurances individuelles. De 2005 à 2009, elle a été membre du conseil d'administration du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal (Pointe-à-Callière).

Ces nominations entrent en vigueur immédiatement.

Un recul pour le droit criminel canadien, déploire le Barreau du Québec

Au lendemain de l'adoption du projet de loi C-10, la Loi sur la sécurité des rues et des communautés, par la Chambre des communes du Parlement canadien, et alors que le gouvernement du Québec annonce son plan pour lutter contre la récidive chez les jeunes contrevenants, le Barreau du Québec est vivement préoccupé par l'impact de cette décision législative sur le système de justice canadien. « L'adoption du projet de loi C-10 est un coup dur pour la justice; disons-le franchement, elle fait reculer le droit criminel canadien », déplore le bâtonnier du Québec Louis Masson, Ad. E.

« La justice canadienne est en deuil aujourd'hui », renchérit Me Claude Provencher, directeur général. En entérinant ce

projet de loi, le gouvernement change en profondeur un certain nombre de lois constituant le cadre juridique du droit criminel de même que le traitement des délinquants au Canada. « C'est la philosophie même sur laquelle se fonde notre système pénal canadien qui vient d'être amendée. Or, avant d'opérer un tel changement majeur, il aurait été nécessaire de tenir un débat public en bonne et due forme », a expliqué Me Provencher.

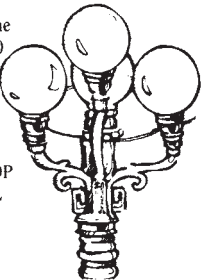
Par ailleurs, le Barreau soutient le plan du ministère de la Justice du Québec pour lutter contre la récidive du crime chez les jeunes, lequel mise sur les notions de prévention et de réhabilitation qui ont fait leurs preuves au Québec depuis 40 ans. Le Barreau maintient sa dénonciation vigoureuse du projet de loi C-10 qui, parce qu'il préconise l'augmentation et la prolifération des peines minimale, constitue ce faisant un vote de censure et de non-confiance de la part du gouvernement fédéral à l'égard du système judiciaire. Ainsi, le corollaire du projet de loi C-10, c'est l'élimination progressive et irrémédiable du pouvoir décisionnel des poursuivants et des juges. Pour le Barreau du Québec, le recours aux peines minimales d'emprisonnement rendra le système de justice criminelle plus complexe et moins efficace, tout en augmentant la possibilité d'erreurs judiciaires.

Rappelons que les données fournies par Statistique Canada démontrent que la criminalité est en baisse constante au pays depuis 1973 et qu'en 2011, le taux de crimes était à son niveau le plus faible. Le Barreau du Québec estime que cette baisse du taux de criminalité est directement imputable au système d'imposition de la peine recherchant l'équilibre entre la dénonciation, la dissuasion et la réhabilitation des délinquants. « Or c'est ce que compromet le projet de loi C-10, déplore Me Provencher. Nous sommes en train de perdre ce système d'imposition de la peine où la proportionnalité et l'individualisation constituent des valeurs fondamentales. »

Le Barreau du Québec estime, enfin, que l'augmentation et la prolifération des peines minimales s'apparentent à une forme d'ingérence du pouvoir législatif dans ce qui relève normalement du pouvoir judiciaire. « Voilà de quoi nous inquiéter lourdement pour l'avenir d'une saine administration de la justice et celui de l'état de droit », a conclu le directeur général, Me Claude Provencher.

Le Mas des OLIVIERS

Ouvert
le dimanche
de 18 h 00
à
22 h 30



1216 BISHOP
MONTREAL

Réservation
861-6733

Robert Bonhomme à la tête de Heenan Blaikie



Chez Heenan Blaikie, le début de l'année 2012 coïncidait avec l'entrée en service du nouveau coassocié directeur du cabinet, Robert Bonhomme. On parle bien d'un coassocié, car ce cabinet a une direction bicéphale, qui reflète sa présence aussi forte au Québec que dans le reste du pays.

Me Bonhomme, en collaboration avec son homologue Norman Bacal, de Toronto, voit à la bonne marche des affaires.

Me Bonhomme est bien connu du milieu des affaires et de la communauté juridique. Exerçant dans le domaine du droit du travail et de l'emploi chez Heenan Blaikie depuis son admission au Barreau en 1984, il représente et conseille des employeurs des secteurs privé et public, assujettis au droit fédéral ou provincial.

Jean Mongeau se joint au bureau de Montréal de FMC

Fraser Milner Casgrain S.E.N.C.R.L. (FMC), souhaite la bienvenue à M. Jean Mongeau, un expert du droit maritime au Canada, qui jusqu'à tout récemment, occupait le poste de vice-président, Affaires juridiques et secrétaire de l'Administration portuaire de Montréal. M. Mongeau se joint au groupe de droit commercial de notre bureau de Montréal à titre de conseiller stratégique.

Gary D.D. Morrison nommé juge de la Cour supérieure du Québec

Heenan Blaikie est heureux d'annoncer la nomination de Gary D.D. Morrison comme juge de la Cour supérieure du Québec.

Associé chez Heenan Blaikie pendant plusieurs années, Me Morrison a contribué de manière significative à l'essor et à la réputation du groupe de Litige du cabinet. Il a défendu avec succès de nombreux clients dans le cadre de litiges complexes et médiatisés qui avaient notamment trait à des causes de fraude sur les marchés, à la responsabilité du fabricant, aux vices de construction et à la responsabilité professionnelle.

Croissance soutenue pour le cabinet Dunton Rainville !



Me Manon Dagenais

Pour débiter, soulignons la récente nomination de Me Manon Dagenais ainsi que Me Thomas Cliche à titre d'associés au sein du cabinet Dunton Rainville.



Me Thomas Cliche

Me Dagenais exerce principalement en litige civil et litiges commerciaux, sans oublier les rapports collectifs de travail. Elle représente une clientèle composée d'entreprises et d'institutions publiques. Diplômée de l'Université de Sherbrooke, elle a été admise au Barreau en 2001. Me Cliche quant à lui exerce principalement en droit de la construction et représente une clientèle variée composée de plusieurs entreprises de toutes tailles. Également diplômé de l'Université de Sherbrooke en droit, Me Cliche a été admis au Barreau en 2004.



Me Marie Annik Walsh

Soulignons aussi la venue, l'automne dernier, de Me Marie Annik Walsh, avocate et médiatrice familiale à titre d'associée. Dernièrement, Me Walsh a été nommée Présidente de l'Association des avocats et avocates en droit familial du Québec.



Me Hubert Pichet

Dunton Rainville compte Me Hubert Pichet, c.r., CRIA, M.S. parmi son équipe à Montréal. Admis au Barreau en 1979, Me Pichet est également membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés depuis 2003.



Me Émilie Marcotte

De plus, s'ajoutent à l'équipe du cabinet à notre bureau de Laval, deux avocates : Me Émilie Marcotte, assermentée en 2007, elle rejoint l'équipe de droit commercial et corporatif. Me Annie Lagueux quant à elle a été assermentée au Barreau en décembre dernier et rejoint l'équipe de droit public.



Me Annie Lagueux

ROBIC annonce la nomination de Gabrielle Moisan et de Danièle Éthier à titre d'associées



Gabrielle Moisan est avocate, biochimiste et agente de brevets. Elle se spécialise dans la poursuite de demandes de brevets et la rédaction d'opinions en brevetabilité, validité, contrefaçon et libre fabrication dans le domaine des sciences de la vie et pharmaceutique.



Danièle Éthier est biochimiste et agente de brevets. Elle est spécialisée dans la poursuite de demandes de brevets et la rédaction d'opinions dans le domaine pharmaceutique et des sciences de la vie.

Droit fiscal et Gestion du patrimoine : BLG accueille un nouveau notaire



Le grand cabinet d'avocats Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est heureux d'accueillir William Dion-Bernard, notaire, au sein de son équipe montréalaise. Il joindra les groupes Droit fiscal et Gestion du patrimoine.

Et si votre avocat se trouvait à un clic de distance...

WWW.SELEXION.CA

Une innovation québécoise en ligne pour trouver l'avocat qui vous convient. À l'heure du Web 2.0, pourquoi ne pas obtenir du web le meilleur quand vient le temps de trouver l'avocat qui saura défendre vos intérêts? Si jadis on s'en remettait au bouche-à-oreille, aujourd'hui on choisit SELEXION!

Cette plateforme web efficace, professionnelle et sécuritaire vous permet de trouver l'avocat qu'il vous faut, peu importe où vous vous trouvez dans la province.

Créé par deux avocats québécois, cet outil innovateur permet désormais aux particuliers et aux entreprises de soumettre leur demande de service à des avocats de partout au Québec, et ce gratuitement et anonymement.

La clé du succès : le Questionnaire SelexionMC

Selexion aide le client à bien décrire et circonscrire son mandat en proposant un questionnaire spécifique, propre au domaine de droit concerné. Les Questionnaires SelexionMC, conçus par des avocats, remplacent une première entrevue avocat/client. Cette méthode permet donc au client d'éviter tous les frais et inconvénients relatifs à cette première rencontre habituelle.

Par la suite, Selexion permet aux avocats intéressés par ce type de dossier de manifester leur intérêt selon un procédé standardisé. Le client reçoit des offres de service des avocats souhaitant traiter son dossier et choisira de contacter celui de son choix. Le client bénéficie donc de toute l'information nécessaire pour comparer judicieusement les offres de service non contraignantes reçues et faire un choix éclairé.

Chambre des huissiers de justice du Québec

HUISSIERS QUÉBEC

INVITATION 2012

Soyez les témoins privilégiés d'une première au Québec en matière de signification et de notification électronique!

Le 15 mai prochain aura lieu le lancement officiel de *Nota Bene*, une alternative d'avant-garde en la matière!

M. Louis-Raymond Maranda, Président-directeur général de la Chambre des huissiers de justice du Québec, et M. Jean-François Gingras, Président de Huisriers Québec inc., vous invitent cordialement à assister à ce moment historique, qui marquera l'histoire du droit au Québec.

Le 15 mai 2012 de 17h à 19h à l'Auberge St-Gabriel, situé au 426, rue St-Gabriel à Montréal.

ASSUREZ-VOUS D'ÊTRE DES NÔTRES!

RSVP avant le 1er mai 2012 à reception-chjq@chjq.ca

FMC figure au palmarès 2012 des meilleurs employeurs pour la diversité au Canada

Ce prix récompense le cabinet pour ses réalisations exemplaires en matière de diversité et d'inclusion en milieu de travail

Fraser Milner Casgrain s.e.n.c.r.l. (FMC), l'un des cabinets d'avocats de premier plan en droit des affaires et en litige au Canada, est heureux d'annoncer qu'il a été nommé, pour une deuxième année consécutive, l'un des meilleurs employeurs pour la diversité au Canada.

« C'est un honneur pour nous de remporter ce prix de nouveau cette année », souligne Chris Pinnington, chef de la direction de FMC. « La diversité et l'inclusion sont des valeurs essentielles de notre cabinet. Nous sommes très fiers de notre culture et des membres de notre équipe et nous mettons tout en œuvre pour maintenir un environnement de travail accueillant, qui favorise la reconnaissance des aptitudes et des compétences de chacun. »

Chaque année, Mediacorp Canada Inc., un éditeur de Toronto spécialisé dans les périodiques sur l'emploi, en collaboration avec BMO Groupe financier et TWI Inc., sélectionne les employeurs canadiens ayant conçu des programmes exemplaires en matière de diversité et d'inclusion en milieu de travail à l'intention des employés de cinq groupes importants : les femmes, les membres de minorités visibles, les personnes handicapées, les peuples autochtones et les lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres/transsexuels.

En 2006, FMC a officiellement adopté une stratégie visant à créer et à maintenir une culture d'inclusion à l'échelle du cabinet. Cette initiative encourage les membres de tous nos bureaux à mettre à profit leurs compétences, leurs talents et leurs différences afin de favoriser tant leur réussite professionnelle que le succès de leurs clients.

FMC est un partenaire et un commanditaire de premier plan de nombreux événements ou initiatives communautaires axés sur la diversité et l'inclusion et si le cabinet figure parmi les meilleurs employeurs pour la diversité, c'est notamment en reconnaissance des nombreux programmes qu'il a mis en œuvre, tels que les suivants :

Bourse d'études de la Black Business and Professional Association (BBPA) : FMC est le premier cabinet d'avocats à s'être associé à la BBPA en vue d'offrir une bourse d'études annuelle renouvelable à un étudiant noir en droit qui se démarque par son excellence académique et son engagement dans sa collectivité, et ce, afin de l'aider à surmonter des difficultés financières.

Programme d'emploi d'été pour les étudiants en droit autochtones du Barreau de l'Alberta (Law Society of Alberta, LSA) : FMC participe à cette initiative de la LSA depuis cinq ans. Le bureau de Calgary du cabinet a d'ailleurs offert des emplois d'été à deux étudiants autochtones dans le cadre de ce programme.

Fierté au travail Canada et Out on Bay Street : FMC est l'un des membres fondateurs de Fierté au travail Canada et le premier cabinet d'avocats à avoir été nommé partenaire privé de cet organisme, à qui il fournit notamment divers services juridiques bénévoles. FMC est également l'un des premiers commanditaires et le principal conseiller juridique bénévole de l'organisme Out on Bay Street.

LifeSpeak sur demande : FMC donne accès à des formations en ligne sur la santé mentale à tous les membres du cabinet. Ces formations peuvent être suivies au moment de leur choix.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les initiatives de FMC en matière de diversité, visitez www.fmc-avocats.com/diversite.

Invitation from the government of Holland

"Confronting Complexity in The Hague: The View from the Courts and Tribunals"

Sponsored by the City of The Hague and the Royal Netherlands Embassy and co-sponsored by the ASIL International Courts and Tribunals Interest Group

No city in the world evokes the peaceful resolution of international disputes like The Hague in The Netherlands. Since it hosted the 1899 Peace Conference which created the Permanent Court of Arbitration, The Hague has become synonymous with international courts and tribunals. The International Court of Justice, the Iran-US Claims Tribunal, the International Criminal Tribunal for the former Yugoslavia as well as the appeal chambers for the International Criminal Court for Rwanda are all headquartered in the Dutch city. More recently, the International Criminal Court and the Special Tribunal for Lebanon were added to the distinguished group. What is the role of these institutions and their contribution to the international legal system? What are the implications of their co-location in The Hague?

And what are or should be the dynamics among them? This Panel, comprising Presidents of the ICJ, ICC, and the ICTY, and the Secretary General of the PCA, will address these and other related issues to reflect on the role of The Hague as the judicial capital of the world.

Introductory Remarks:

Jozijs van Aartsen, Mayor of The Hague

Moderator:

Willem van Genugten,
The Hague Institute for Global Justice

Speakers:

Brooks Daly, Acting Secretary-General of the Permanent Court of Arbitration;

Theodor Meron, Judge on the International Criminal Tribunal for the former Yugoslavia;

Sang-Hyun Song, President of the International Criminal Court;

and

Peter Tomka, Judge on the International Court of Justice, also known as the World Court

Défi Casse-Tête



FONDATION
NEUROTRAUMA
MARIE-ROBERT

RANDONNÉE À VÉLO

avec l'Association de Neurochirurgie du Québec

LE SAMEDI 5 MAI 2012

sur le circuit Gilles-Villeneuve

FORMEZ DES GROUPES DE 5 CYCLISTES...

Inscrivez-vous sur DEFICASSETETE.CA

En partenariat avec :



RioTintoAlcan



Offrez des
neurones de
mémoire pour...



DefiCasseTete.ca



Gravures Adams

Pour tous vos besoins en imprimerie

Imprimer, Graver, Estampage à Chaud, Gaufrer
En-Têtes de Lettres, Enveloppes, Cartes d'Affaires
Invitation, Annonces, Couvertures, etc.

Système de gestion de commandes en ligne

**S.V.P. communiquer avec nous
pour recevoir des échantillons gratuits ou une soumission**

Depuis

**Gravures
Adams
International Ltée**

Pour tous vos besoins en imprimerie

Siège Social
5690, boul. Thimens
St-Laurent, QC H4R 2K9
T 514-937-7744
F 514-937-9316

Sans Frais: 1-888-232-6729
www.adamsengraving.com
info@adamsengraving.com

MONTREAL • OTTAWA • TORONTO

En souscrivant notre contrat d'assurance vie temporaire de **750 000 \$** et en le conservant jusqu'à la retraite, combien auriez-vous épargné par rapport aux contrats des autres assureurs?

Un homme de 30 ans aurait épargné plus de **41 275 \$***

Une femme de 45 ans aurait épargné plus de **18 956 \$***

Un homme de 40 ans aurait épargné plus de **51 762 \$***



Si ces épargnes vous étonnent, c'est le temps d'en discuter.

Notre objectif d'absorber nos coûts, combiné à un pouvoir d'achat collectif impressionnant, nous permettent de vous offrir à vous, à votre famille et au personnel du cabinet une couverture d'assurance-vie à des taux beaucoup plus bas que ceux offerts par d'autres fournisseurs d'assurance. Cela nous permet aussi de vous offrir d'importantes caractéristiques intégrées qui sont inexistantes ou offertes avec un supplément avec d'autres assureurs.

Considérez les nombreux avantages des assurances de l'AABC. Pour en savoir plus ou pour souscrire l'assurance, composez le 1 888 873.2986 pour parler à votre représentant autorisé de l'AABC ou visitez le www.barinsurance.com.



AABC

L'ASSOCIATION D'ASSURANCES DU BARREAU CANADIEN
Pour les avocats, par les avocats

Informez-vous sur notre garantie d'augmentation automatique et comment y être admissible pour doubler votre couverture d'assurance-vie temporaire sans avoir à soumettre une autre preuve de bonne santé!

* Estimation des épargnes approximatives fondée sur une comparaison du coût total à 65 ans entre une police d'assurance-vie temporaire renouvelable de 10 ans et la couverture d'assurance vie temporaire à capital constant jusqu'à 80 ans de l'AABC aux taux réguliers non-fumeurs. Les coûts incluent l'avenant d'exonération des primes, une garantie très importante qui acquitte vos primes si une maladie ou un accident grave vous empêche de travailler.

Le coût compétitif le moins élevé est fondé sur le classement des primes des assureurs obtenu avec le logiciel de comparaison de l'industrie LifeGuide, au 17 février 2012. LifeGuide est une marque déposée de Compuoffice Software Inc. L'AABC n'assume aucune responsabilité pour les erreurs ou omissions du logiciel. Le coût de l'AABC ne comprend pas la TPV de l'Ontario ou la TVQ du Québec (le cas échéant). Bien que les taux de la couverture d'assurance-vie temporaire à capital constant jusqu'à 80 ans de l'AABC ne soient pas garantis et peuvent varier selon les résultats, nous avons de longs antécédents de stabilité, de réduction des taux et de garanties rehaussées sans coût additionnel. De plus, votre montant nominal est garanti et votre couverture ne s'annule pas si vous quittez la profession juridique. L'assurance vie temporaire de l'AABC à capital constant jusqu'à 80 ans est prise en charge par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers.